

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00756

Numéro SIREN : 820 694 164

Nom ou dénomination : 2GCC

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2019 sous le numéro de dépôt 262

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2018

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise 2GCC		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 0 LES GRANGES 01120 MONTLUEL					
SIREN 8 2 0 6 9 4 1 6 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 3			
		Exercice N clos le 3 1 0 1 6 2 0 1 6			
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016	363	
	Immobilisations corporelles *	028	030	14 136 4 862	
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	14 499 4 862 9 637	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	3 533
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	070	5 075
		Autres* (3)	072	074	3 664
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	9 265	
	Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II	096	098	21 536 4 862 21 536		
Total général (I + II)	110	112	36 035 4 862 31 173		
PASSIF		Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	5 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	500	
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131)	132	
	Report à nouveau		134	4 450	
	Résultat de l'exercice		136	3 451	
	Provisions réglementées		140		
Total I		142	13 400		
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	9 094	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	2 552	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169)	172	6 126
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176	17 773		
Total général (I + II + III)			180	31 173	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT					

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ²GCCNéant *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

[3] [0] [1] [2] [0] [1] [5]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	2 839
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracomunautaires	215		214	139 375
		Services*		217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	5 086
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	147 300
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	40 538
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	(2 489)
	Autres charges externes* : (dont crédit bail - mobilier 9 849 - immobilier :)					242	52 286
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 619)			243	619	244	619
	Rémunérations du personnel*					250	31 721
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	17 625
	Dotations aux amortissements*					254	2 525
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	644
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	143 470	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	3 830	
Produits financiers (III) 280		Charges financières (V)			294	192	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	187	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	3 451	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col.2		312	3 451	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	187		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44, sexties)	986	ZFU-TE (44 octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexties A)	989			
	ZRD (44, tredecies)	127	ZRR (44 quindicies)	138			
	Bassins d'emploi a redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350
		Créance due au report en arrière du déficit			346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col 1	352	1 251	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables . * dont imputés sur le résultat				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col 1	370	1 251	372		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise **23800**

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	363	412		414		416	363				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	10 738	442	2 000	444		446	12 738				
	Installations générales agencements divers	450		452	732	454		456	732				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	666	472		474		476	666				
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490	11 767	492	2 732	494		496	14 499				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		506			
	Terrains	510	371	512		514	9	516	363				
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 745	532	2 255	534		536	4 001				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	48	544		546	48				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	239	562	202	564		566	451				
TOTAL		570	2 346	572	2 525	574	9	576	4 862				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Désignation de l'entreprise : LGDD Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715			2	
Constructions	720		725			3	
Inst. techniques mat et outillage	730		735			4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5	
Matériel de transport	750		755			6	
Autres immobilisations corporelles	760		765			7	
TOTAL		770	775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780	

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Déficits de l'exercice	860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 14 101
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 14 140
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise		2300		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le		01/07/2017		et clos le 30/06/2018	
		Durée en nombre de mois		1	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				022	
Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Période de référence		024	du	160	au
Date de cessation				186	
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 8

SIREN 2 0 6 9 4 1 6 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LGOD

ADRESSE (voie) LES GRANGES

CODE POSTAL 01120 VILLE MONTLUEL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	€	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique VUILLEMOT Prénom(s) BEATRICE

Nom marital GENELOT % de détention 23 Nb de parts ou actions 115

Naissance : Date 05101956 N° Département 21 Commune EIJON Pays FR

Adresse : N° Voie

Code Postal 01120 Commune LE THIL Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique GENELOT Prénom(s) PASCAL

Nom marital % de détention 23 Nb de parts ou actions 115

Naissance : Date 14091957 N° Département 21 Commune SAJUR EN AI Pays FR

Adresse : N° Voie

Code Postal 01120 Commune LE THIL Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise 2GCC

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre (2)	M	Nom patronymique	GENELOT			Prénom(s)	EMILIQUE		
Nom marital		% de détention	2		Nb de parts ou actions	10			
Naissance : Date	15091956	N° Département	21	Commune	SANTUR EN AI		Pays FR		
Adresse : N°		Voie	RUE DE LA LOMBARDIERE						
Code Postal	59100	Commune	ECLE			Pays FR			
Titre (2)	MLE	Nom patronymique	GENELOT			Prénom(s)	EMILIE		
Nom marital		% de détention	2		Nb de parts ou actions	10			
Naissance : Date	17061955	N° Département	69	Commune	OULLINS		Pays FR		
Adresse : N°		Voie	LA VOILERIE						
Code Postal	69160	Commune	SAVINES LE LAC			Pays FR			
Titre (2)	M	Nom patronymique	GENELOT			Prénom(s)	CYRIL		
Nom marital		% de détention	25		Nb de parts ou actions	125			
Naissance : Date	15041988	N° Département	69	Commune	OULLINS		Pays FR		
Adresse : N°	13	Voie	IMPASSE GUILLABAUDET						
Code Postal	01120	Commune	MONTLUEL			Pays FR			
Titre (2)	M	Nom patronymique	GENELOT			Prénom(s)	PIERRE HENRI		
Nom marital		% de détention	25		Nb de parts ou actions	125			
Naissance : Date	15041988	N° Département	69	Commune	OULLINS		Pays FR		
Adresse : N°		Voie	CHEMIN DES MOINES						
Code Postal	01120	Commune	MONTLUEL			Pays FR			
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
Nom marital		% de détention			Nb de parts ou actions				
Naissance : Date		N° Département		Commune			Pays		
Adresse : N°		Voie							
Code Postal		Commune				Pays			
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
Nom marital		% de détention			Nb de parts ou actions				
Naissance : Date		N° Département		Commune			Pays		
Adresse : N°		Voie							
Code Postal		Commune				Pays			
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
Nom marital		% de détention			Nb de parts ou actions				
Naissance : Date		N° Département		Commune			Pays		
Adresse : N°		Voie							
Code Postal		Commune				Pays			

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

SIREN 820624164

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EGOC

ADRESSE (voie) 0 LES GRAIGES

CODE POSTAL 01100 VILLE MENTLUEL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	
--	-----	--

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/07/2017	et clos le	30/06/2018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL 0 LES FRANÇES 01100 MONTLUEL France		0 LES FRANÇES 01100 MONTLUEL	
SIRET 82069414400014			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées CHARPENTE BOIS Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	1 251	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 10%	PV exonérées (art 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date 10/10/2018 Lieu : Qualité : Gerant Nom du signataire : H GENELOT EH

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux de 2017 et de la loi de finances n° 1738 du CGI. Les notices des liasses fiscales (cf. la rubrique « contacts » du site www.impots.gouv.fr) n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES ».

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2018)

Si déposé neant cochez la case

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payees par la societe elle-même	a		payees par un etablissement charge du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)		
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-3 à 6 ann III au CGI) - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants, - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités, - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5	6	7	8	
M. GENELOT CYRIL	125	2017	18 65€					
M. GENELOT CYRIL	115	2018	15 45€					
H DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			511	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SARL 2GCC
LIEU DIT LES GRANGES
01120 MONTLUEL
Sarl au capital de 5 000 €
Siret : 820 694 164 00014
Ape : 4391A

RAPPORT DE GESTION
De la Gérance A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 DECEMBRE 2018

Les gérants ont rédigé conjointement le rapport de gestion ci-joint :

1. Situation de la société durant l'exercice écoulé

- activité

Au cours de l'exercice écoulé, la société a réalisé un total des produits
D'exploitation H.T. de 147 300 € contre 131 903 € au 30/06/2017

- Résultats

Dans le même temps, le total des charges d'exploitation est de 143 470 € contre 127 210 €

Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 3 830 €.

Compte tenu de l'incidence des comptes de produits et charges diverses.
Le résultat se solde par un bénéfice de 3 451 € au 30/06/2018

2. Proposition d'affectation du résultat

Les associés à l'unanimité proposent d'affecter le bénéfice de 3 451 € au compte RAN en vue
d'une affectation ultérieure.

3. Dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les
gérants rappellent qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois exercices
précédents.

4. Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966

Les gérants précisent qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article
50 de la loi du 24 juillet 1966 n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

5. Gérance et contrôle de la Société

Le gérant Mr Cyril GENELOT a perçu une rémunération de 31 271 € au cours de l'exercice
écoulé.

Le gérant Mr Pierre-Henri GENELOT a perçu une rémunération de 0.00€ au cours de
l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à ce vote.

Fait à MONTLUEL le 14 décembre 2018

Les gérants



SARL 2GCC
LIEU DIT LES GRANGES
01120 MONTLUEL
Sarl au capital de 5 000 €
Siret : 820 694 164 00014
Ape : 4391A

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 DECEMBRE 2018**

**RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
De l'exercice clos le 30 Juin 2018**

Les associés approuvent la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par la gérance et décide, en conséquence, d'affecter le bénéfice de 3 451 € au compte RAN en vue d'une affectation ultérieure.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été fait de distribution de dividendes au cours des trois dernières années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Les gérants

